

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2021

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le onze février deux-mil vingt et un s'est réuni à la Mairie le dix-sept février deux-mil vingt et un à vingt heures, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MORANCAIS Alain, Maire,

Etaient présents (P) – Absents (A) – Excusés (E)- Représentés (R)

Alain MORANCAIS	P	Jean-Philippe RENAUDIN	P
Annie MENOUE	P	Christel MENARD	R
Stéphane ROSSARD	E	Christophe REID	P
Odile BOULIDARD	P	Christelle SAMSON	E
Béatrice RAGOT	P	Katy RICHARD	P
Gwénaëlle METIVIER	A	Stéphane HAMARD	P
Clément LEROUX	P	Sébastien HURTELOUP	P
Hélène LEROY	P		

Pouvoirs : Madame Christel MENARD donne pouvoir à Jean-Philippe RENAUDIN
Mesdames SAMSON Christelle, METIVIER Gwénaëlle, Monsieur ROSSARD Stéphane
Secrétaire de séance : Madame Hélène LEROY

- Ouverture de la séance à 20h00 suivi par l'appel des membres du conseil municipal.
- Approbation du compte rendu précédent à 10 voix pour et 2 abstentions.
- Distribution d'un courrier aux élus de la part de la fédération nationale des chasseurs

1) Devis changement porte et fenêtre archives :

Un devis a été demandé à l'entreprise NR Menuiserie pour le changement de la porte et de la fenêtre aux archives.

Le devis est d'un montant de 2 266.47 € TTC.

Madame Katy RICHARD ne prend pas part au vote en raison du lien avec l'entreprise.

Le conseil municipal approuve à 9 voix pour et 2 abstentions.

Une discussion s'ouvre sur l'intérêt ou non d'avoir plusieurs devis pour certains travaux à réaliser.

2) Subvention DETR :

Suite au dossier d'aménagement du bourg Monsieur Le Maire donne lecture des différents devis reçus. Le coût de ces travaux s'élève à 55 159,76 € HT.

La commune peut prétendre un taux de subvention maximum de 80%, en sachant qu'une subvention avec le département (fonds de relance) nous est allouée d'un montant de 15 325€.

Il est proposé de demander le montant maximum de subvention DETR soit un taux de 50%.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

3) Questions et informations diverses:

- Représentant téléthon : il est désigné Monsieur BOUZEAU Marcel et Madame MENOUE Annie. Une subvention de 20€ est versée pour l'assurance de la caravane.
- Copil Natura 2000 : Monsieur MORANCAIS Alain est désigné comme représentant.
- Parc éolien : 1^{er} réunion samedi 20 février 2021 à la salle des fêtes pour le comité de suivi.
- Bracelets lumineux : 50 bracelets reçus avec deux modes d'allumage (fixe ou clignotant). Un courrier sera fait à destination des familles pour informer la possibilité de retirer un bracelet par enfant à la mairie contre signature.
- Travaux Bretonnière : il est proposé de refaire le busage avec regards ainsi que le nettoyage du fossé. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis BARDET.
- Animaux errant : Messieurs RENAUDIN Jean Philippe et REID Christophe s'engagent à être contactés pour intervenir en cas de situation d'errance.
- Chemin de la petite Thibaudière : un chemin a été créé à la suite du remembrement et n'a pas été matérialisé sur le plan cadastrale en sa totalité (puisque une partie du parcellaire n'était pas dans le périmètre du remembrement). Suite à une division et à un bornage de propriétés voisines la commune est favorable à céder une petite surface en bout du chemin communal. Le conseil municipal donne un accord de principe.
- Distributeur légumes : il est mentionné que l'emplacement du panneau publicitaire sur le trottoir gêne les piétons il est proposé de le déplacer.
- Projet écologique : il est proposé de travailler sur un projet écologique d'économie d'énergie afin de déterminer les aides dont pourrait bénéficier la commune en lien avec le PETR.
- Expérimentation SNCF : la commune de Lavernat fait partie des communes concernées par le projet SNCF pour faciliter la mobilité des administrés.
- Eclairage hameau de Bellevue : le mât lumineux afin de sécuriser l'arrêt de car a été commandé.
- Date du prochain conseil municipal : mercredi 24 mars à 20h00
- Fin de séance : 22h00